

## Grand Prix :

Prix  
énergies  
citoyennes

# La Ricamarie associe les habitants à sa démarche éco-responsable

*Primée par les Prix Energies Citoyennes 2014 dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », la Ville de La Ricamarie (Loire, 8 000 habitants) met l'accent sur les économies d'énergie, favorise les matériaux innovants et assure un traitement optimal des déchets. Et ce en associant les habitants à ses décisions.*

C'est en 2007 que la Ville de La Ricamarie a lancé l'opération « Coup de soleil ». Le principe : la commune prodigue des conseils et des aides financières aux propriétaires. La subvention peut aller jusqu'à 1 000 euros pour un propriétaire qui souhaite investir dans les énergies renouvelables ou les économies d'énergie. La particularité : les propriétaires qui réalisent les travaux d'isolation eux-mêmes peuvent aussi en bénéficier ! Et s'ils utilisent des isolants thermiques, comme la laine de bois, la subvention est majorée. Ces sommes sont cumulables avec les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Les bailleurs sociaux et privés peuvent aussi bénéficier de ce dispositif : près de 500 logements collectifs ont été

aidés par ce biais.

Cette démarche vaut aussi pour les bâtiments de la ville. À la suite d'un diagnostic énergétique de 50 bâtiments publics, un plan pluriannuel de travaux a été adopté.

### Un espace éco-citoyen exemplaire

Autre initiative notable : en 2010, un espace éco-citoyen a vu le jour. Ce bâtiment à énergie positive est une vitrine du savoir-faire existant en matière de construction durable et écologique : béton cellulaire, ventilation double flux, chauffage par géothermie, récupération des eaux de pluie...

La Ricamarie innove aussi en matière de tri et de traitement des déchets.

En 2010, quatre composteurs collectifs ont été installés en pied d'immeuble ou au centre-ville, pour diminuer le volume des déchets. Par ailleurs, la Ricamarie est la première des 43 communes de Saint-Etienne Métropole à mettre en place le tri sélectif dans les équipements collectifs. Depuis 2013, plus de vingt lieux publics sont pourvus de doubles poubelles : gymnase, crèches, caserne, écoles, salle de spectacle... Ce qui permet aux usagers de poursuivre les bons gestes de tri effectués chez eux.



*Une école du centre-ville a été munie de panneaux solaires.*



*L'espace éco-citoyen, vitrine du savoir-faire en matière d'efficacité énergétique.*

## TÉMOIGNAGE

### Daniel Favier,

*adjoint au maire de La Ricamarie chargé du développement durable et de l'environnement*



“ Une réflexion partagée avec les habitants ”

*“Le développement durable ne doit pas être seulement une initiative d'élus mais une réflexion partagée avec les habitants. C'est le sens de la commission extramunicipale que nous avons mise en place, qui se réunit en moyenne une fois par trimestre. Une trentaine de personnes y participe. Des rencontres de quartier sont également organisées chaque année. Tous ces échanges ont permis d'orienter nos décisions en matière d'utilisation des produits phytosanitaires, de traitement des sacs en plastique, d'usage du compost, de lutte contre la précarité énergétique... Nous devons agir ensemble et n'oublier personne, notamment ceux qui n'ont pas les moyens d'installer des panneaux photovoltaïques chez eux. Les Prix Energies Citoyennes mettent nos actions en avant et nous permettent d'échanger avec les autres collectivités lauréates.”*

### Quelques points clés :

- 300 000 euros consacrés chaque année à l'opération « Coup de soleil ».
- 488 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques posés sur le toit de l'espace éco-citoyen.
- 4 composteurs collectifs installés en pied d'immeuble ou en centre-ville.

